



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 15 MARS 2019

Rapport moral et d'activités.

Présenté par la Présidente Marie-Hélène Chastanet et la secrétaire Martine Goumard.

Nous remercions

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux
Mesdames, Messieurs, les Présidents (es) des associations
Mesdames et Messieurs les membres de l'AIA présents ou représentés.

Les activités de l'AIA pendant l'année 2018 :

Nous avons compté 237 **adhérents** à jour de cotisation pour 2018, dont 35 nouvelles adhésions

Ce jour nous avons 31 pouvoirs, nos statuts ne prévoient pas de quorum, donc nous pouvons délibérer en toute légalité.

Le conseil d'administration s'est réuni 16 fois en 2018.

L'année 2018 a été marquée pour l'AIA par l'aboutissement du projet « 14-18 Mémoire d'un village rétais » : 10 jours d'exposition et d'animations. La préparation et la réalisation de cette manifestation ont occupé beaucoup du temps et de l'énergie des membres du CA.

Nous reviendrons plus en détail un peu plus loin sur le déroulement de la semaine de cette manifestation.

Mémoire des Poilus, mémoire du village pendant la période difficile de 1914 à 1918, mais vie du village en 2018. En effet la mobilisation qui s'est faite autour de ce projet a été importante et a concerné de nombreuses personnes : pour la collecte de documents, les recherches sur « nos » Poilus, le travail de mise en forme de l'expo, sa préparation matérielle, les enregistrements, le prêt d'objets... J'ose dire que ce fût un projet de village, initié par Eric et Daniel, mené pendant des mois par l'équipe de l'AIA, chacun avec ses envies, ses disponibilités, ses centres d'intérêt. Ce fût enthousiasmant, enrichissant, et parfois stressant. Nous avons douté parfois, jamais longtemps, c'est la force du travail d'équipe.

Je dois souligner le rôle déterminant du soutien des collectivités. La CDC et la commune

particulièrement nous ont fait confiance et nous ont aidés financièrement comme matériellement. Nous avons eu toutes les facilitations matérielles que nous avons souhaitées en terme de locaux et d'aide des services techniques. Nous les remercions chaleureusement. A noter, suite à nos recherches sur les Poilus d'Ars, ce ne sont pas 54 soldats de la commune qui sont morts pour la France, mais 63. La municipalité a donc fait réaliser une plaque avec les noms de ces 9 Casserons de façon à compléter le monument aux morts du cimetière.

Pendant ces 10 jours, le public a été au RV. Vous êtes venus, revenus et sans fausse modestie, nous n'avons eu que des marques d'intérêt et de satisfaction, certaines personnes regrettant que ce soit si court !

Ce projet était en plein accord avec les objectifs de l'AIA. En effet voici un extrait de ses statuts :

Cette association a pour objet :

- *La culture et la communication.*
- *L'information des habitants permanents et secondaires de la commune d'Ars en Ré, de Charente Maritime, de toutes autres personnes qui pourraient être intéressées par les événements passés, présents et futurs de cette commune.*
- *Les réunions, publications et l'organisation d'événements en sont les principaux moyens d'action.*
- *L'animation de la revue « Le Tambour d'Ars » en représente une des tâches principales.*

En 2018, comme les années précédentes le CA a préparé les deux numéros du Tambour, celui d'été de 44 pages et celui d'hiver de 40 pages.

Rappelons que le Tambour d'Ars est le magazine de l'AIA et aussi le bulletin municipal. Une convention lie l'AIA et la municipalité, elle précise les rôles de chacun.

2 élus sont membres consultatifs du CA de l'AIA : Yvonne Couturier et Jean-Philippe Lucas, ce qui veut dire qu'ils n'ont pas le droit de vote si nous avons à voter certaines décisions. Mais par ailleurs ils font pleinement partie du CA et participent à toutes les activités et à toutes les décisions.

Cette publication rythme la vie de la commune, chacun l'attend avec impatience : les activités des associations, les informations municipales, les événements récents du village ou plus anciens, les projets.

La préparation du Tambour est un gros travail. En dehors des articles « AIA », nous devons collecter les contributions des associations, ainsi que les pages « mairie ». Ensuite, comme nous essayons d'éviter au maximum les erreurs d'orthographe ou de syntaxe, il y a la relecture que nous nous répartissons. Signalons aussi le rôle important joué par un adhérent « relecteur » : jusqu'au numéro 87 c'est Gérard Baudeneau qui assumait cette tâche, Christian Levrel a pris le relais depuis peu, et nous les en remercions tous les deux. Puis nous préparons la mise en page et ce sont les allers-retours avec les graphistes, l'impression, la livraison, la mise sous enveloppe.

Au final le Tambour, c'est un travail collectif bien rodé qui se déroule tranquillement.

Je tiens à remercier ici tous les contributeurs du Tambour et en particulier les responsables des associations qui respectent de mieux en mieux les dates limites que nous leur donnons, facilitant ainsi notre travail.

Pour la réalisation du Tambour le soutien de la Mairie est essentiel, mais ce n'est pas le seul moteur. J'évoque chaque année le rôle important des annonceurs dont le soutien indéfectible nous est précieux.

C'est Rhéa Marketing qui assure la régie publicitaire, nous avons signé avec cette société une convention jusqu'en 2021.

Nos activités pendant cette année :

- le 14 janvier 2018, à l'occasion de la sortie du Tambour de décembre, un après-midi musical a été organisé avec deux groupes : Les Bootleggers et Lili et les Loulous.
- Le 6 juillet, c'est par des roulements de tambour napoléoniens interprétés par Guy Cypriani que notre parution vous a été distribuée, afin d'attirer votre attention sur la présentation du nouveau logo de l'AIA, représentant Le tambour d'Ars et réalisé par la graphiste, Chantal Remy.
- Les OFNI : pour la 3^{ème} année consécutive, une parade a été organisée le 23 juillet. Cette année, nous avons compté 10 équipages encouragés par un nombreux public. Nous remercions encore l'AUPAR, le CNAR, les amis de la plage, les Gaillards des Pertuis et la Phil'harmonie, pour leur soutien indéfectible.
- Les 15 et 16 septembre, à l'occasion des journées du Patrimoine, deux salles (la salle des mariages et la maison Caillaud) furent nécessaires pour accueillir les 160 tableaux présentés lors de l'exposition « Regards partagés ». Ceux-ci vous ont permis de découvrir notre beau village à travers le regard de peintres plus ou moins renommés, d'Ars ou d'ailleurs.
- Le point d'orgue de cette année fut, à ne pas en douter, l'exposition « 14-18 mémoire d'un village rétais » qui s'étala sur une semaine ponctuée de spectacles, d'animations pour les enfants, de conférences sur la grande guerre qui ont tous fait le « plein ». Nous avons reçu plus de 1000 visiteurs et notamment des écoliers et collégiens. Nous remercions encore pour leur soutien la Mairie d'Ars, la CDC mais également l'État qui nous a décerné le label « mission centenaire »
- Depuis plusieurs années, nous émettions l'idée de mettre à votre disposition un site internet. C'est chose faite, grâce à François, vous y trouverez les biographies des 363 poilus répertoriés pour l'exposition, les cartes du front mais aussi les événements organisés par notre association et les anciens numéros du tambour. Alors n'hésitez pas, taper : www.letambourdars.fr
- Enfin, suite à de nombreuses demandes, nous avons également fait ré-éditer 700 exemplaires du livre de M. Goguelin « les trois églises d'Ars » Il est vendu au prix de 10 € et vous pouvez le trouver à la librairie, à l'office de tourisme ou auprès des membres de l'association. Les bénéfices à venir seront intégralement reversés à la fondation pour la réfection de l'église

COMPTE DE RESULTAT 2018

	Débit	Crédit
Report solde au 31 Décembre 2017		19 895,07 €
Administration		
MAIF	191,42	
Frais bancaires	74,99	
Fournitures de bureau divers	564,76	
site internet	101,66	
Tambour		
Imprimerie Rochelaise	8 803,20	
Frais de poste	297,60	
Rhea Marketing Régie Publicitaire		6 500,00
Divers		
OFNI	520,15	
Les amis de la Plage		520,15
PUBLICATION TROIS ÉGLISES	3 593,33	
Vente de Livres		2 116,00
Frais réceptions	463,24	
Buvette concert		61,40
Achats/Manifestations diverses	363,30	
EXPO Mémoire d'un village rétais 14/18	8 335,38	
expo journée du Patrimoine	177,31	
Adhésions		5 025,00
Subvention : Mairie		2 000,00
CDC, Mission centenaire 14/18		4 000,00
Intérêts Livret A		100,22
Totaux	23 486,34 €	20 322,77 €
RESULTAT FINANCIER 2018		-3 163,57 €

Pris sur fond de réserve qui était de 19 895,07 € au 31 décembre 2017 pour le porter à **16 731,50 €** au 31 Décembre 2018

BILAN FINANCIER CENTENAIRE 14/18

	Débit	Crédit
Fournitures diverses	452,71 €	
Kitoshima (éclairage et mise en scène)	750,00 €	
Participation achat partitions philharmonie	348,08 €	
Imprimerie (affiches Programmes)	298,80 €	
Conception des panneaux (signalétique et graphiste)	4 000,00 €	
Impression panneaux	1 680,00 €	
Sacem	78,79 €	
Dessins du musée Montmartre	300,00 €	
Fond audio visuel de recherche	100,00 €	
Location objets	50,00 €	
Pot clôture	277,00 €	
Subvention CDC		3 000,00 €
Subvention Mairie		2 000,00 €
Subvention Label Centenaire		1 000,00 €
TOTAL	8 335,38 €	6 000,00 €

Bilan négatif donc utilisation sur fonds propres de la différence soit 2335,38€

Votes

La Présidente demande un vote pour les deux rapports : moral et financier qui sont approuvés à l'unanimité. Quitus est donné par l'assemblée plénière au conseil pour sa gestion.

Projets 2019 et échanges avec la salle

Nous pouvons déjà vous annoncer :

- Les OFNI (présentation Bertrand Dupic) : auront lieu cette année le 18 août, toujours en collaboration avec l'AUPAR et le CNAR, le soutien des Amis de la Plage et la participation des Gaillards des Pertuis.

Une animation aura lieu sur la cale de l'école de voile avant le départ des OFNI. Une pré-parade devant le Café du Commerce démarrera les festivités pour vous emmener, accompagnés par les chants et les danseurs jusqu'à la cale Cazavant puis vers la cale de l'école de voile d'où le départ sera donné. Un pot de l'amitié et une remise des prix clôturera la soirée.

19h30 : remise des prix et pot de l'amitié.

Il est proposé de remettre : un diplôme de flottabilité et un tee-shirt avec l'affiche 2019 logotée pour chaque concurrent ; une bouteille de pineau et un sac de bonbons par équipage.

- Les journées du Patrimoine auront lieu du vendredi 20 septembre au dimanche 22 septembre.

- A l'occasion de la cérémonie du 11 novembre, une publication devrait paraître reprenant tous les grands thèmes de l'exposition 14-18 de cette année. Nous sommes en plein travail. Notons que nous sommes prêts à faire circuler les panneaux de l'exposition à toute association ou toute commune qui en ferait la demande.

- Comme vous avez pu le constater le site internet de l'association fonctionne (présentation par François Barbotin). Vous pourrez également le consulter pour toutes les animations et les événements à venir. D'ailleurs, nous invitons toutes les associations à nous faire parvenir leurs informations.

- Autre projet : le parcours historique (présentation Patricia Caillaud) En accord avec la mairie, nous projetons de préparer en collaboration avec le service patrimoine de la CDC, un parcours historique dans notre village : l'église, la maison du sénéchal, la petite gare, l'ancien Musée Périer.... La CDC, dans le cadre du Label « Pays d'Art et d'histoire » envisage ce type de parcours dans chaque commune, Ars serait la première.

- Enfin, je le mentionne pour mémoire la vente du livre « Les 3 églises d'Ars » que vous pouvez toujours vous procurer à la maison de la presse et à l'office du Tourisme.

Budget prévisionnel présenté par la Trésorière Brigitte Loiseleur

Budget Prévisionnel 2019

	Débit	Crédit
MAIF Assurance	200,00	
frais bancaires	50,00	
frais site internet (hébergement)	150,00	
fournitures	1 000,00	
impression Tambour	9 000,00	
Frais de poste	1 000,00	
Frais autres manifestations	2 000,00	
régie publicitaire		6 500,00
Adhésions		5 000,00
subvention Mairie		1 600,00
Manifestation OFNI	600,00	
Total	14 000,00	13 100,00

fonds propres

900,00

Renouvellement du tiers sortant

La Présidente informe l'Assemblée Générale que :

- Edmond Heraudeau est démissionnaire.

Les sortants sont :

- Martine GOUMARD
- Jacqueline LABORY
- Eric LE GARS
- Maryse LE GARS

qui acceptent de se représenter.

Suite à l'appel à candidature : Sabine FRANEL et Pierre BŒUF sont élus.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité.

La Trésorière

La Présidente

Brigitte LOISELEUR

Marie-Hélène CHASTANET